

ANNEXE I - CALENDRIER DES ÉPREUVES

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR COMMUNICATION

Session 2026

Épreuves ponctuelles écrites	Durée	Dates	Horaires Métropole	Horaires Antilles	Horaires Guyane	Horaires La Réunion	Horaires Mayotte	Horaires Polynésie-française
E1 – Cultures de la communication	4h	Mardi 19 mai 2026	14h30 – 18h30 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	10h30 – 14h30 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	11h30 – 15h30 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	16h30 – 20h30 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	15h30 – 19h30 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	14h00 – 18h00 (sujet spécifique) Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)
E2 – LVE Compréhension de l'écrit et expression écrite	2h	Mardi 19 mai 2026	10h30 – 12h30 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	06h30 – 08h30 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	07h30 – 09h30 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	12h30 – 14h30 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	11h30 – 13h30 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	Lundi 18 mai 2026 20h30 – 22h30 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)
E 4 – Culture économique juridique et managériale	4h	Lundi 18 mai 2026	14h00 – 18h00	08h00 – 12h00	09h00 – 13h00	16h00 – 20h00	15h00 – 19h00	08h30 – 12h30 (sujet spécifique)
E5 – Contribution à l'élaboration et au pilotage de la stratégie de communication	4h	Mercredi 20 mai 2026	14h00 – 18h00 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	08h00 – 12h00 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	09h00 – 13h00 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	16h00 – 20h00 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	15h00 – 19h00 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	08h30 – 12h30 (sujet spécifique) Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)
E7 – Accompagnement du développement de solutions media et digitales innovantes	3h	Jeudi 21 mai 2026	14h00 – 17h00 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	08h00 – 11h00 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	09h00 – 12h00 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	16h00 – 19h00 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	15h00 – 18h00 Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)	08h30 – 11h30 (sujet spécifique) Mise en loge : 2H (pas de sortie avant la fin de la 2 ^{ème} heure de composition)

Épreuves ponctuelles orales et pratiques	
E3 – Langue vivante étrangère : Production orale en continu et interaction	Les dates seront fixées par le Recteur de l'académie autonome ou par celui de l'académie pilote
EF1 – Langue vivante étrangère 2	
EF2 – Engagement étudiant	
EF3 - Entrepreneuriat	

*Les épreuves commencent à partir de 08h00 le matin et de 20h30 l'après-midi.